

**DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE
MONLET**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 AVRIL 2024.**

Date de Convocation Publique	:	04/04/2024
Date d’Affichage	:	04/04/2024
Nombre de Conseillers en exercices	:	09
Nombre de Conseillers Présents	:	07
Nombre de Conseillers Votants	:	08

Le Conseil Municipal s’est réuni au nombre prescrit par la loi, le Onze Avril Deux Mil Vingt Quatre à Dix-huit heures trente dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DESSIMOND, Maire

Etaient présents : MM Michel DESSIMOND- Philippe RITTER- Daniel PICOT- Laurent GARNIER- Roland MEYSSONNIER -Raphaël SABY- Christine VALENTIN.

Etaient absents : Frédéric DELOLME, ayant donné pouvoir à Daniel PICOT ; Eric SOUBEYRE

Philippe RITTER a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

OBJET : 11/2024-AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L’EXERCICE 2023.

Après avoir entendu le compte Financier Unique de l’exercice 2023 et statuant sur l’affectation de l’excédent de fonctionnement de l’exercice 2023. Constatant que le compte Financier Unique présente un **excédent de fonctionnement de clôture de : 793 751.64**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des votants, décide d’affecter le résultat comme suit :

Affectation à la Section d’Investissement du BP 2024

Exécution du virement à la Section d’Investissement (compte 1068)	150 000.00
---	-------------------

Solde Disponible

643 751.64

Affectation à la Section de Fonctionnement

Affectation à l’excédent de fonctionnement reporté du BP2024

(Ligne 002)

643 751.64

Le Maire : Michel DESSIMOND



Le secrétaire de séance: Philippe RITTER

Délibération n°11/2024 certifiée exécutoire compte tenu de la transmission au contrôle de légalité le : 18/04/24

Publiée sur le site de la commune de Monlet le : 16/05/24

AFFECTATION RESULTAT 2023/BP2024 MLT